

# LES FORMATIONS

DE L'INSTITUT PARIS RÉGION

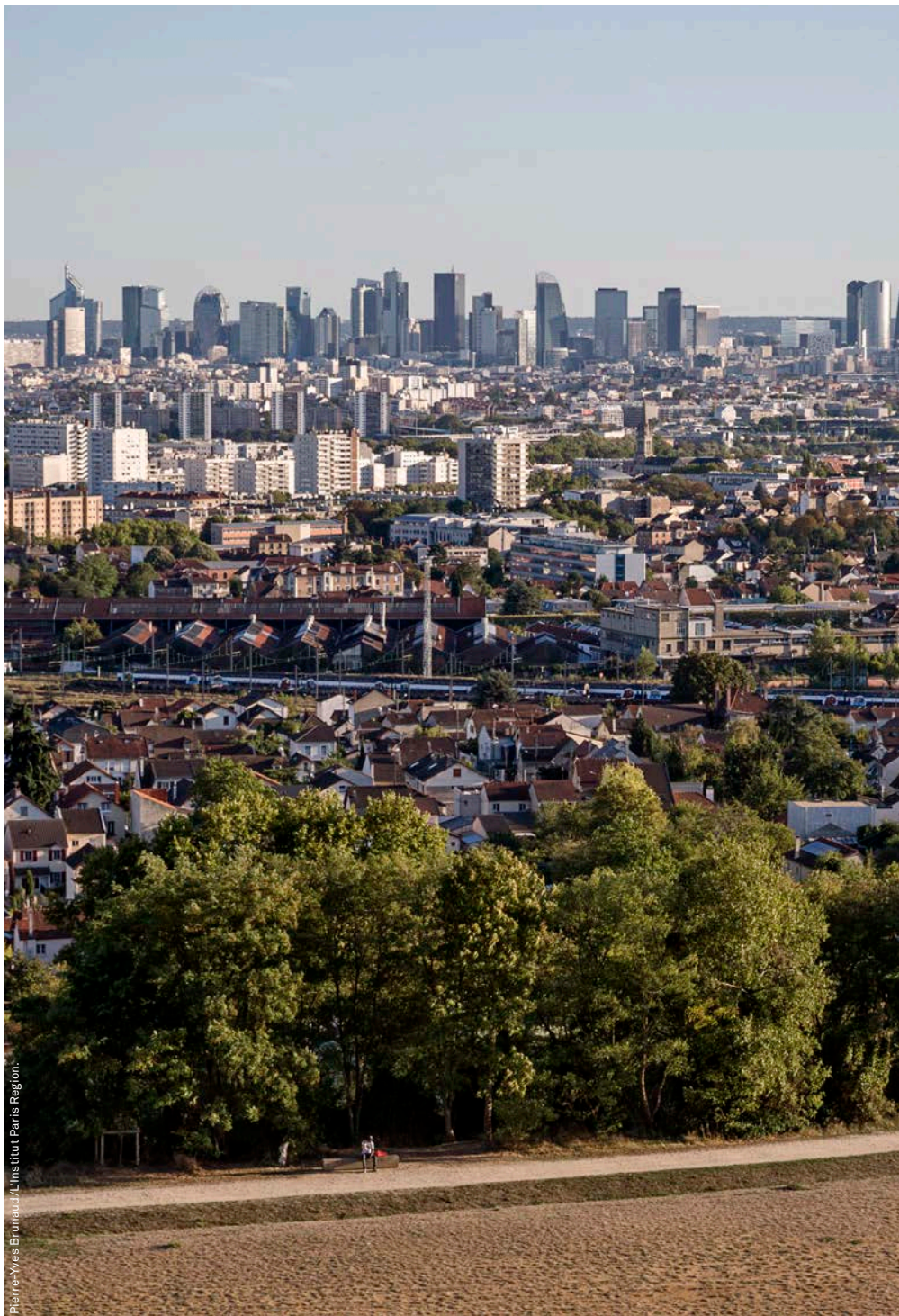
POUR LES PROFESSIONNELS ET LES ÉLUS DES TERRITOIRES

## CATALOGUE DES FORMATIONS 2025



[www.institutparisregion.fr](http://www.institutparisregion.fr)

L'INSTITUT  
PARIS  
RÉGION



J'ai le plaisir de vous adresser l'édition 2025 de notre catalogue de formations.

La singularité de nos formations est d'être dispensée par les experts de L'Institut Paris Region et de son réseau de partenaires et de s'appuyer sur les 12 travaux de notre programme partenarial. Les sujets environnementaux et climatiques y sont très présents avec des formations sur les leviers de la décarbonation, les énergies renouvelables, la territorialisation des effets du changement climatique, l'économie circulaire, la sobriété foncière, la préservation de la biodiversité ou la nature en ville. Mais l'objectif est aussi de renouveler les manières d'aborder des sujets tels que la planification régionale, les enjeux de mobilité, la conception des projets, la transformation des espaces productifs, les bouleversements démographiques et les modes de vie ou les crises du logement. Autant de sessions de formation qui s'appuient sur la transversalité unique de l'Institut, sur sa connaissance des acteurs et des dynamiques territoriales aux différentes échelles tout en mobilisant l'ensemble des données quantitatives et qualitatives partagées ou inédites de l'Institut.

Nos formations s'adressent à l'ensemble des acteurs, publics ou privés, qui sont partie prenante des politiques publiques territoriales en Île-de-France et au-delà. Elles ont pour ambition de vous apporter des connaissances étayées et des analyses solides, avec une exigence d'opérationnalité pour vous éclairer dans vos réflexions et vos choix. L'objectif de ce catalogue de formations 2025 et de notre offre complémentaire de formations sur-mesure est de vous accompagner, au plus près de vos besoins, dans la mise en œuvre de vos projets et de vos politiques territoriales.

Bonne lecture et bonne formation !



**Sébastien ALAVOINE,**  
directeur général adjoint  
de L'Institut Paris Region

## LES FORMATIONS DE L'INSTITUT PARIS REGION

### UN FORMAT COURT POUR COMPRENDRE

Des formations courtes pour développer ses compétences et accompagner au mieux les politiques publiques en matière d'aménagement, d'urbanisme et d'environnement.

## L'INSTITUT PARIS REGION CHEZ VOUS

### DU SUR-MESURE AU SEIN DE VOTRE STRUCTURE

Des formations sur mesure peuvent être élaborées avec vous pour répondre au mieux à vos besoins.

## NOTRE ENGAGEMENT QUALITÉ



### DES FORMATIONS DE RÉFÉRENCE

La certification Qualiopi a été renouvelée le 17 décembre 2024. Elle est obligatoire en application de l'article L. 6316-1 du Code du travail pour quatre ans sous le numéro 637276/r3 pour les actions de formation. L'Institut répond donc aux critères du référentiel national qualité AC-REF-003-02. Elle est « référençable » par l'ensemble des financeurs de la formation professionnelle.

Les sept critères définis à l'article premier du décret n 2019-564 du 6 juin 2019 relatif et garantissant la qualité des actions de formation professionnelle :

- Les conditions d'information du public sur les prestations proposées, les délais pour accéder et les résultats obtenus.
- L'identification précise des objectifs des prestations proposées et l'adaptation de ces prestations aux publics bénéficiaires, lors de la conception des prestations.
- L'adaptation aux publics bénéficiaires des prestations et des modalités d'accueil, d'accompagnement, de suivi et d'évaluation mises en œuvre.
- L'adéquation des moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement aux prestations mises en œuvre.
- La qualification et le développement des connaissances et compétences des personnels chargés de mettre en œuvre les prestations.
- L'inscription et l'investissement du prestataire dans son environnement professionnel.
- Le recueil et la prise en compte des appréciations et des réclamations formulées par les parties prenantes aux prestations délivrées.

*Déclaration d'activité de prestataire de formations enregistrée sous le numéro: 11756220575. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.*

## NOTRE OFFRE POUR LES ÉLUS

L'Institut Paris Region a été agréé par le ministère de l'Intérieur pour dispenser des formations aux élus locaux. Cette attribution a été renouvelée le 15 juillet 2024 pour quatre ans. Droit individuel des élus locaux (DIFE) : retrouvez toutes les formations de ce catalogue sur le service en ligne « Moncompteélu ».

Pour les élus, le tarif de la formation est modulable en fonction de la collectivité qui finance.

**Retrouvez nos tarifs et toutes les informations sur les formations de L'Institut sur : [www.institutparisregion.fr/formations](http://www.institutparisregion.fr/formations)**

# SOMMAIRE

- P. 4 « LES ESSENTIELS » ET « LES FONDAMENTAUX DE L'URBANISME »**
- P. 5 AMÉNAGER, BÂTIR ET RÉNOVER EN FAVORISANT LA BIODIVERSITÉ**  
*Le 20 mai 2025, visite de site le 21 mai 2025 matin, un jour et demi*
- P. 6 ACCOMPAGNER LA CRÉATION DE TIERS LIEUX SUR SON TERRITOIRE**  
*Le 3 juin 2025, un jour*
- P. 7 MOBILITÉS ET BIG DATA : POURQUOI ? COMMENT ?**  
*Le 5 juin 2025 après-midi, une demi-journée*
- P. 8 COMPRENDRE LES FONDAMENTAUX DE L'URBANISME EN ÎLE-DE-FRANCE**  
*Les 10 et 11 juin 2025, deux jours*
- P. 9 ACCOMPAGNER LA TRANSFORMATION DES ZAE SUR SON TERRITOIRE**  
*Le 18 juin 2025, un jour*
- P. 10 (RÉ)INTÉGRER LA NATURE EN VILLE**  
*Le 16 septembre 2025, visite de site le 17 septembre 2025 matin, un jour et demi*
- P. 11 COMPRENDRE ET ACCOMPAGNER LES TRANSFORMATIONS DU PAVILLONNAIRE**  
*Le 23 septembre 2025, un jour*
- P. 12 LE ZAN EN ÎLE-DE-FRANCE : POURQUOI ET COMMENT ?**  
*Le 1<sup>er</sup> octobre 2025, un jour*
- P. 13 SENSIBILISER AUX ENJEUX DE L'HYDROGÈNE EN ÎLE-DE-FRANCE**  
*Le 8 octobre 2025, un jour*
- P. 14 RÉGION, MÉTROPOLE, INTERCOMMUNALITÉS :  
LES MUTATIONS INSTITUTIONNELLES EN ÎLE-DE-FRANCE**  
*Le 14 octobre 2025, un jour*
- P. 15 MAINTENIR LES ACTIVITÉS PRODUCTIVES DANS VOS TERRITOIRES**  
*Le 13 novembre 2025, un jour*
- P. 16 BÂTIR L'AMÉNAGEMENT CIRCULAIRE**  
*Le 18 novembre 2025 et visite de site le 19 novembre 2025 matin, un jour et demi*
- P. 17 DYNAMIQUES DÉMOGRAPHIQUES ET IMMOBILIÈRES  
À L'HEURE DE LA CRISE IMMOBILIÈRE**  
*Les 8 et 9 décembre 2025, un jour ou deux jours*
- P. 18 INFORMATIONS UTILES**
- P. 19 BULLETIN D'INSCRIPTION**
- P. 20 RENSEIGNEMENTS PRATIQUES**

*Les dates de nos formations sont susceptibles de changer. Nos formations se déroulent en présentiel. Mais, en fonction de la situation sanitaire, elles pourront être proposées en distanciel. Merci de vérifier un éventuel report de date sur notre site Internet : [www.institutparisregion.fr/formations](http://www.institutparisregion.fr/formations)*





**« LES ESSENTIELS »**  
ET  
**« LES FONDAMENTAUX  
DE L'URBANISME »**

# AMÉNAGER, BÂTIR ET RÉNOVER EN FAVORISANT LA BIODIVERSITÉ

**1,5 jour** Public: 910€ HT. Élu: tarif modulable, déjeuner inclus

20 mai 2025  
Visite de site: 21 mai 2025 matin

Cette formation, dispensée par des professionnels de l'Agence régionale de la biodiversité d'Île-de-France au sein de L'Institut Paris Region, vous permettra d'affiner vos connaissances scientifiques sur la biodiversité urbaine et de mieux l'intégrer dans vos opérations d'aménagement, de construction ou de rénovation. La formation proposera des solutions concrètes pour rendre votre projet plus favorable au vivant. Il s'agira, par exemple, de mieux décliner les trames verte, bleue, noire ou brune dans les projets, d'apprendre à réaliser un diagnostic écologique, de s'appuyer sur les techniques alternatives de gestion des eaux pluviales, de faciliter la colonisation des projets par les espèces, de préserver les sols et la pleine terre, et enfin de limiter l'impact des matériaux sur le vivant.

## Publics concernés

- Architectes; collectivités locales; sociétés d'économie mixte.
- Entreprises publiques ou privées.
- Paysagistes et bureaux d'études.
- Élus et collaborateurs.

## Objectifs

Affiner ses connaissances sur la biodiversité urbaine et préparer la mise en œuvre de solutions opérationnelles pour intégrer la nature à l'échelle du quartier et du bâtiment.

## Compétences visées

À l'issue de la formation, vous saurez :

- utiliser les notions d'écologie urbaine, construire un argumentaire en faveur de la réconciliation ville/nature;
- mobiliser des solutions innovantes pour mieux intégrer la biodiversité à différentes échelles;
- préparer la mise en œuvre des techniques favorisant la biodiversité sur votre territoire;
- mieux rédiger les appels d'offres, les cahiers des charges et les prescriptions.

## Outils pédagogiques

Exposés théoriques et méthodologiques illustrés d'études de cas. Visite de projet.

**Coordination:** Marc BARRA, écologue, ARB ÎdF (département Biodiversité de L'Institut Paris Region).

## Programme

- Artificialisation, des sols, objectif ZAN et enjeux d'écologie urbaine.
- Trames verte, bleue, brune et noire : retours d'expérience et déclinaison dans les opérations.
- Quartiers éponges: les solutions pour gérer la pluie par la nature.
- Focus sur la réglementation : études d'impact, séquence ERC, diagnostic écologique.
- Temps d'échanges: les idées reçues (nuisances, efficacité des solutions fondées sur la nature, etc.).
- Limiter les impacts du chantier et préserver l'existant, les sols et la pleine terre dans les opérations.
- Conception et gestion écologique des espaces végétalisés (+ Label Ecojardin et végétal local).
- Végétalisation du bâti : retours d'expérience et préconisations.
- Les oiseaux, les chauves-souris et le bâti.
- Temps d'échanges: labels, aides et dispositifs d'accompagnement, la « check-list » biodiversité.

## Études de cas

- Visite de l'École des Sciences et de la Biodiversité à Boulogne-Billancourt (Chartier-Dalix Architectes).

# ACCOMPAGNER LA CRÉATION DE TIERS-LIEUX SUR SON TERRITOIRE

1 jour

Public: 720€ HT. Élu: tarif modulable, déjeuner inclus

3 juin 2025

La notion de tiers-lieux connaît un succès grandissant depuis une quinzaine d'années. Derrière ce concept, on observe une diversité de dynamiques, de lieux, de projets, d'acteurs, reflétant le caractère protéiforme du phénomène. On y vient pour se rassembler, travailler, télétravailler, entreprendre, créer, fabriquer ou apprendre. En Île-de-France, on dénombre plus de 1000 tiers-lieux d'activité qui prennent la forme de bureaux mutualisés, d'espaces de coworking, de Fablabs, de lieux d'accompagnement à la création et au développement des entreprises (Incubateurs, pépinières), d'espaces artisanaux, etc. En quoi et comment ces espaces partagés permettent-ils de mutualiser outils et ressources, de stimuler les interactions sociales, de développer les rencontres ou de croiser les compétences ?

Cette formation vous permettra de comprendre les différents modèles et modes de fonctionnement des tiers-lieux. Elle mettra à votre disposition des outils et cas pratiques pour vous aider à accompagner au mieux leur déploiement sur votre territoire.

## Publics concernés

- Collectivités locales, administrations déconcentrées, établissements publics, chambres consulaires.
- Élus, décideurs et collaborateurs.

## Objectifs

- Comprendre le concept de tiers-lieux, ses typologies et les enjeux associés.
- Former les collectivités au fonctionnement d'un tiers-lieu, déterminer les leviers d'action favorables à l'émergence de projets de tiers-lieux sur leur territoire au service des citoyens et de la ville.

## Compétences visées

À l'issue de cette formation vous aurez acquis les fondamentaux de la mise en place d'un projet de tiers-lieux (conception, fonctionnement, rôle de la collectivité dans sa mise en œuvre).

## Outils pédagogiques

Cette formation s'appuiera sur les travaux de L'Institut Paris Region, du programme Tiers-lieux de la Métropole du Grand Paris ainsi que sur des témoignages et retours d'expérience. Elle alternera transmission de savoirs théoriques, atelier pratique et visites apprenantes.

**Coordination :** Carine CAMORS, socio-économiste à L'Institut Paris Region, Martin NIEDZIELA, chargé de mission à la Métropole du Grand Paris.

## Programme

- Définition et fonctionnement d'un tiers lieu.
- Comment faciliter la mise en place d'un tiers-lieu en tant que collectivité ?
- Études de cas et initiatives inspirantes sur différents territoires en Île-de-France.
- Accompagner le développement de tiers-lieux : le programme de la métropole du Grand Paris.
- Évaluation de l'impact des tiers-lieux dans les territoires.
- Visite apprenante dans un tiers-lieu près de Saint-Denis.
- Atelier participatif.



# MOBILITÉS ET BIG DATA : POURQUOI ? COMMENT ?

**0,5 jour**    **Public : 360€ HT. Élu : tarif modulable**

**5 juin 2025 après-midi**

La mobilité des personnes et des biens est entrée depuis une dizaine d'années dans l'ère du big data : données FCD, SDK/GPS, FMD ou GSM, télébilletique, IoT, Wi-Fi, caméras, crowdsourcing. Ces données massives anonymisées permettent d'observer la mobilité en termes d'usage des modes de transport, de fréquentation, d'origines-destinations, de distributions temporelles, etc. Elles complètent les données traditionnelles d'enquêtes ménages déplacements et de migrations alternantes ainsi que d'enquêtes origine-destination dans les gares. La formation vise à présenter les cas d'usage de chacune de ces nouvelles données de mobilité, y compris dans les travaux de modélisation, leurs limites d'utilisation, et une méthodologie nouvelle d'enquête par GPS déployable sur des territoires. Les questions sur l'accès à ces données, sur l'écosystème des acteurs publics et privés en place, sur la protection de ces données, seront discutées. La formation abordera la data visualisation qui fait partie intégrante de la science des données.

## Public concerné

- Services mobilité-transports dans les administrations de l'État, des collectivités locales, des EPA.
- Bureaux d'études, agences d'urbanisme.
- Élus et collaborateurs.

## Objectifs

Acquérir des bases pour comprendre les types et cas d'usage des données massives sur la mobilité.

## Compétences visées

À l'issue de la formation, les participants sauront :

- comprendre les cas d'usage des données massives de mobilité et leurs limites ;
- identifier la bonne source de donnée pour le bon usage (identifier les acteurs (producteurs, agrégateurs, prestataires) ;
- s'initier à la data visualisation et aux outils.

## Outils pédagogiques

Exposés théoriques et techniques, illustrations concrètes, temps d'échanges.

**Coordination :** Dany NGUYEN-LUONG, directeur du Département Mobilité transports, L'Institut Paris Region.

**Niveau :** Il n'y a aucun pré-requis.

Évaluations : l'évaluation se fait en 3 temps : « en amont » de la formation, une quinzaine de jours avant, « à chaud » en fin de session et « à froid » deux mois après la formation, par l'intermédiaire d'un questionnaire remis à chaque stagiaire.

## Programme

- Panorama des données massives de mobilité.
- Comparaison avec les données traditionnelles.
- Cas d'usages des big data, limites, enquête mobilité par GPS.
- Description de cas d'études utilisant du big data (FCD, GSM, SDK, télébilletique, etc.).
- Méthodes de data visualisation, exemples et logiciels.

# COMPRENDRE LES FONDAMENTAUX DE L'URBANISME EN ÎLE-DE-FRANCE

**2 jours**

**Public: 1 110€ HT. Élu: tarif modulable, déjeuner inclus**

**10 et 11 juin 2025**

Acquérir en deux jours les principaux éléments de connaissance et les données nécessaires à la compréhension des grands enjeux franciliens en matière de planification, d'aménagement et d'urbanisme, tel est l'objectif de cette session. Cette formation sera centrée sur les trois grands enjeux de l'urbanisme que sont la planification régionale, la planification réglementaire et l'urbanisme opérationnel. Elle vous donnera des points de repère et des éléments de cadrage quantitatifs et qualitatifs et décryptera les évolutions récentes des fondamentaux de l'urbanisme en Île-de-France. Elle vous proposera une étude de cas consacrée au quartier Maine-Montparnasse. L'objectif sera d'illustrer la mise en tension in situ de quelques problématiques abordées au cours de la formation.

## Public concerné

- Collectivités locales, administrations déconcentrées, chambres consulaires, SEM, EPF, EPA, SGP.
- Cadres et managers du conseil et d'entreprises privées, agences d'urbanisme.
- Élus et collaborateurs.

## Objectifs

- Acquérir une compréhension synthétique et actualisée du fonctionnement et des dynamiques de la planification, de l'aménagement et de l'urbanisme en Île-de-France.

## Compétences visées

À l'issue de la formation, vous saurez :

- comprendre les principaux enjeux transversaux en matière de planification, d'aménagement et d'urbanisme du territoire francilien ;
- identifier les logiques des acteurs publics et privés de l'aménagement et de l'urbanisme ;
- décrypter les principaux outils en matière de planification, d'aménagement et d'urbanisme.

## Outils pédagogiques

Exposés théoriques et méthodologiques, illustrés d'exemples. Exercice de mise en pratique des acquis à partir de projets d'aménagement. Étude de cas du quartier Maine-Montparnasse et de ses projets successifs.

**Coordination:** Brigitte GUIGOU, sociologue-urbaniste, L'Institut Paris Region.

## Programme

### 1<sup>re</sup> journée

- La planification en Île-de-France : continuités et ruptures du plan Prost au SDRIF-E 2040.
- Décrypter les documents d'urbanisme : du schéma directeur de la région Île-de-France au plan local d'urbanisme.
- L'aménagement urbain en Île-de-France : enjeux, acteurs, outils et projets.

### 2<sup>e</sup> journée

- Retour d'expérience d'une collectivité locale : le PLUI-I, du diagnostic aux orientations réglementaires.
- Temps d'échanges : quels effets de ces mutations sur vos institutions et quelles conséquences sur vos pratiques professionnelles ?
- Étude de cas.
- Atelier participatif : comment mieux articuler planification et urbanisme opérationnel ?

# ACCOMPAGNER LA TRANSFORMATION DES ZAE SUR SON TERRITOIRE

**1 jour** | **Public: 720€ HT. Élu: tarif modulable, déjeuner inclus** | **18 juin 2025**

Les Zones d'Activité Economique (ZAE) sont au cœur des préoccupations des territoires notamment du fait des besoins de densification et du vieillissement d'une partie du parc. Or, très souvent les études menées invitent à des requalifications lourdes, difficilement compatibles avec les moyens des collectivités territoriales ou des opérateurs privés. Alors que faire ?

Une voie intermédiaire est possible : engager la régénération d'une ZAE en partant d'un diagnostic fin des motifs d'obsolescence et identifier les moyens à mettre en œuvre pour obtenir un effet de levier, y compris en termes d'insertion urbaine, tout en limitant les dépenses d'investissement et de fonctionnement. Cette formation a pour objectif de vous accompagner dans la mise en œuvre de cette démarche.

## Public concerné

- Collectivités locales, administrations déconcentrées, établissements publics, chambres consulaires.
- Décideurs, développeurs économiques, aménageurs, élus.

## Objectifs

- Comprendre les enjeux de la régénération des ZAE y compris dans un contexte urbain plus large.
- Appréhender la notion d'obsolescence de ZAE.
- Intégrer les enjeux liés aux transitions énergétiques et environnementales.
- Identifier des pistes de régénération pouvant éviter une requalification complète.

## Compétences visées

À l'issue de cette formation vous aurez acquis une base méthodologique permettant de mieux comprendre les raisons de l'obsolescence d'une ZAE, les voies et moyens pour réaliser un diagnostic sur votre territoire, les modalités d'action pour engager la régénération d'une ZAE.

## Outils pédagogiques

Cette formation s'appuiera sur les travaux de l'Institut Paris Region ainsi que sur des temps de partage de retours d'expériences. Elle alternera exposés théoriques, illustrations concrètes, témoignages d'animateurs/gestionnaires de lieux. Un atelier pédagogique de mise en pratique sera proposé en fin de formation.

**Coordination :** Hugo DELORT, chargé d'études au département Économie.

## Programme

- Les ZAE, des espaces méconnus au cœur des enjeux de sobriété foncière et de réindustrialisation.
- L'obsolescence des ZAE : comment se saisir de cette problématique ?
- De la zone monofonctionnelle au quartier d'activité.
- Pistes de régénération des ZAE : quels outils opérationnels ?
- ZAE et biodiversité.
- ZAE et enjeux énergétiques.
- Jeu sérieux: Dessine moi la ZAE du futur.

# (RÉ)INTÉGRER LA NATURE EN VILLE

**1,5 jour**    **Public : 910€ HT. Élu : tarif modulable, déjeuner inclus**

**16 septembre 2025**  
**Visite de site 17 septembre matin**

Cette formation, dispensée par des professionnels de l'Agence régionale de la biodiversité d'Île-de-France au sein de L'Institut Paris Region, vous permettra d'affiner vos connaissances en écologie urbaine et vous présentera des solutions concrètes pour renforcer la place de la nature en ville.

## Public concerné

- Chefs de services et agents des collectivités locales (communes, EPCI, conseils départementaux, région).
- Entreprises publiques ou privées ayant des espaces de nature à gérer (en régie ou *via* un prestataire)
- Paysagistes et bureaux d'études.
- Élus et collaborateurs.

## Objectifs

Préserver et renforcer la place de la nature en ville est une priorité incontournable face aux défis climatiques, à l'effondrement de la biodiversité et à la nécessité d'améliorer la qualité de vie des habitants. Cette formation vous permettra de revenir sur ces enjeux, d'approfondir vos connaissances scientifiques en écologie urbaine et d'identifier des solutions concrètes pour concevoir des projets véritablement favorables au vivant.

## Compétences visées

À l'issue de la formation, vous saurez :

- utiliser les notions d'écologie urbaine, construire un argumentaire en faveur de la réconciliation ville/nature ;
- décrypter les pièges des approches marketing et éviter les fausses bonnes idées en écologie pour concevoir des projets réellement favorables au vivant ;
- mobiliser des solutions innovantes pour mieux intégrer la nature et la biodiversité dans vos projets ;
- conseiller vos équipes/collègues/responsables pour mettre en œuvre des solutions d'aménagement écologiques et durables (gestion écologique, projets d'agriculture urbaine, trames écologiques urbaines, gestion des eaux pluviales et des îlots de chaleur, aides et dispositifs d'accompagnement).

## Outils pédagogiques

Exposés théoriques et méthodologiques illustrés d'études de cas. Visite de projet.

**Coordination :** Gwendoline GRANDIN, écologue, ARB ÎdF (département Biodiversité de L'Institut Paris Region).

## Programme

- Nature et biodiversité urbaine : état des lieux et enjeux.
- Outils réglementaires au service de l'urbanisme et de la nature en ville.
- Les continuités écologiques urbaines et les différentes de couleurs des trames.
- Les solutions fondées sur la nature appliquées en milieu urbain.
- La gestion des eaux pluviales (par l'Agence de l'eau Seine-Normandie).
- Conception et gestion écologique des espaces de nature.
- Concevoir des projets d'agriculture urbaine favorables à la biodiversité.
- Les aides et dispositifs d'accompagnement.
- Panorama d'actions exemplaires de collectivités françaises.
- Visite de terrain avec l'association Espaces.



# COMPRENDRE ET ACCOMPAGNER LES TRANSFORMATIONS DU PAVILLONNAIRE

1 jour

Public : 720 € HT. Élu : tarif modulable, déjeuner inclus

23 septembre 2025

Plus d'un quart des habitants d'Île-de-France vivent dans un pavillon, une forme d'habitat désirée mais controversée qui recouvre des réalités diverses. À l'heure du ZAN, les espaces d'habitat individuel sont perçus comme des espaces potentiels de projet, de rénovation, ou comme des secteurs à préserver. Comment mieux cerner les enjeux contradictoires auxquels sont confrontés ces tissus ? Quelles sont ces trajectoires et ces dynamiques, comment les identifier et les différencier ?

L'Institut Paris Region a classé les tissus pavillonnaires franciliens en cinq « trajectoires » : patrimonialisation, dégradation, réinvestissement, immobilisme et densification. Cette classification met à jour un ensemble de caractéristiques, d'enjeux et de problématiques et permet de distinguer les défis que chacune de ces catégories devra relever. Quelle méthode et outils pour accompagner les mutations nécessaires de ces tissus pavillonnaires ? Comment orienter les mutations, quelle qu'en soit l'ampleur, et quelle stratégie construire ?

## Public concerné

- Collectivités locales, administrations déconcentrées, chambres consulaires, aménageurs.
- Cadres et managers du conseil, bailleurs sociaux, acteurs privés et publics de l'habitat.
- Élus et collaborateurs.

## Objectifs

Acquérir des bases pour agir sur les transformations des tissus pavillonnaires :

- Comprendre les facteurs de transformation des tissus d'habitat individuel ;
- Comprendre les enjeux urbains et sociaux autour de ces évolutions ;
- Connaître les méthodes et outils opérationnels pour agir.

## Compétences visées

À l'issue de la formation, les participants auront acquis une base théorique et méthodologique leur permettant de mieux appréhender les tissus pavillonnaires. Ils sauront identifier :

- les trajectoires de transformation des tissus pavillonnaires franciliens ;
- les axes d'intervention selon les différentes problématiques de ces tissus ;
- les démarches et outils et les manières de les mobiliser pour accompagner leur transformation.

## Outils pédagogiques

Cette formation s'appuiera sur les travaux de L'Institut Paris Region ainsi que sur des partages de retours d'expériences. Elle alternera exposés théoriques, illustrations concrètes et témoignages.

**Coordination :** Aliénor HEIL-SELIMANOVSKI, architecte urbaniste, spécialiste aménagement et Anne-Claire DAVY, sociologue-urbaniste, spécialiste du logement L'Institut Paris Region.

**Niveau :** Il n'y a aucun pré-requis.

Évaluations : l'évaluation se fait en 3 temps : « en amont » de la formation, une quinzaine de jours avant, « à chaud » en fin de session et « à froid » deux mois après la formation, par l'intermédiaire d'un questionnaire remis à chaque stagiaire.

## Programme

- À quels enjeux sont confrontés les tissus d'habitat pavillonnaire ?
- Les cinq trajectoires du pavillonnaire : densification, immobilisme, patrimonialisation, dégradation et réinvestissement.
- Méthodes et outils pour agir sur les trajectoires.
- Étude de cas / retours d'expériences.

# LE ZAN EN ÎLE-DE-FRANCE : POURQUOI ET COMMENT ?

1 jour

Public : 720€ HT. Élu : tarif modulable, déjeuner inclus

1<sup>er</sup> octobre 2025

L'objectif « zéro artificialisation nette » (ZAN) est une invitation à repenser les modalités de fabrication de la ville. Transversal, il doit être envisagé comme une stratégie de réconciliation entre urbanisme et écologie. Sa réussite est conditionnée par l'écoute et la mise en dialogue de différentes disciplines, ainsi que par la compréhension de leurs enjeux respectifs. L'objectif ZAN soulève néanmoins de nombreuses interrogations, en particulier sur la définition de l'artificialisation, et sur l'horizon temporel et l'échelle spatiale de son application. La question des moyens à déployer doit aussi être précisée.

Cette formation fera le point sur les raisons qui ont mené à la mise en place de cet objectif national, sur les définitions officielles, sur leurs limites ainsi que sur les grandes étapes de la mise en œuvre du ZAN. La présentation du cadrage national sera complétée par un état des lieux francilien et par une analyse de ses enjeux spécifiques. Enfin, des méthodes pour la mise en œuvre concrète de la sobriété foncière seront abordées de façon critique : comment construire une stratégie de territoire sur ce sujet et avec quels outils ? Quels en sont les atouts et les limites ?

## Public concerné

- Collectivités locales, administrations déconcentrées.
- Cadres et managers du conseil et d'entreprises privées de l'aménagement. Bureaux d'études.
- Élus, décideurs et collaborateurs.

## Objectifs

Acquérir des bases pour agir en faveur du ZAN.

## Compétences visées

À l'issue de la formation, vous aurez :

- mieux compris l'enjeu du ZAN en Île-de-France ;
- acquis des connaissances actualisées sur le sujet (juridique, institutionnelle, territoriale) ;
- fait le point sur les méthodologies en présence et sur leurs implications concrètes ;
- identifié les outils et indicateurs du ZAN en Île-de-France et leurs usages.

## Outils pédagogiques

Exposés théoriques et techniques, illustrations concrètes, témoignages de praticiens et temps d'échanges.

**Coordination :** Jean BENET, urbaniste référent « zéro artificialisation nette », L'Institut Paris Region

## Programme

- Zéro artificialisation nette : explication des concepts et enjeux spécifiques en Île-de-France.
- Loi Climat et résilience, quelles évolutions en matière de planification et d'aménagement ?
- Vers un SDRIF ZAN.
- Indicateurs et outils pour prendre en compte et mettre en œuvre le ZAN.
- Les enjeux écologiques du ZAN et les résultats du projet Regreen.
- Exercice pratique en format « jeu sérieux » : construire la stratégie de sobriété foncière d'un territoire.

# SENSIBILISER AUX ENJEUX DE L'HYDROGÈNE EN ÎLE-DE-FRANCE

**1 jour** Public: 720€ HT. Élu: tarif modulable, déjeuner inclus

8 octobre 2025

L'hydrogène est au cœur des plans de relance de la France et de l'Europe. Ce vecteur énergétique, après plusieurs faux départs, est considéré comme une des réponses à la neutralité carbone de secteurs difficiles à décarboner, malgré un contexte d'incertitude face à la crédibilité de la solution, et au coût de son déploiement. Des dispositifs de soutien européens, nationaux et régionaux cherchent à faciliter son déploiement et dépasser les contraintes énergétiques et économiques, en mettant en place des écosystèmes territoriaux où se croisent production d'hydrogène issue d'énergies renouvelables, infrastructures mutualisées de distribution et d'usages dans l'industrie et la mobilité lourde ou intensive. La stratégie nationale hydrogène met l'accent sur la décarbonation de bus industriels et la mise en place d'infrastructures de transport et de stockage. L'Île-de-France est attendue en matière de déploiement et de massification de l'hydrogène, notamment en raison de ses nombreuses plateformes logistiques, de sa zone à faibles émissions, de ses aéroports internationaux.

Cette formation vous permettra de mieux comprendre le rôle de l'hydrogène dans les politiques air – énergie – climat et dans le développement économique de l'Île-de-France.

## Publics concernés

- Collectivités locales, chambres consulaires, SPL, établissements publics, syndicats d'énergie, SEM.
- Conseil et entreprises privées de l'aménagement, de l'urbanisme, de l'énergie, des transports, de l'industrie et du développement économique.
- Élus et collaborateurs.

## Objectifs

Comprendre la place de l'hydrogène dans la transition énergétique et mieux s'approprier ce vecteur énergétique.

## Compétences visées

À l'issue de la formation, vous aurez :

- compris les caractéristiques de l'hydrogène comme vecteur énergétique et repéré ses usages ;
- identifié les projets engagés et les acteurs de la filière en région ;
- appréhendé le rôle des collectivités territoriales, le concept d'écosystème territorial hydrogène et les enjeux d'infrastructures ;
- identifié les financements et outils disponibles pour développer des projets hydrogène.

## Outils pédagogiques

Exposés théoriques et techniques, illustrés d'études de cas. Des témoignages d'acteurs publics et privés peuvent être sollicités.

**Coordination :** Thomas HEMMERDINGER, directeur, AREC ÎdF, dépt. de L'Institut Paris Region.

## Programme

- Exploration de l'hydrogène.
- Stratégies de soutien à l'hydrogène : Europe, France, Île-de-France et territoires.
- Panorama des projets et des acteurs de la filière en Île-de-France.
- Exploration du concept d'écosystème territorial hydrogène et des enjeux territoriaux franciliens.

# RÉGION, MÉTROPOLE, INTERCOMMUNALITÉS, LES MUTATIONS INSTITUTIONNELLES EN ÎLE-DE-FRANCE

**1 jour**

**Public : 720€ HT. Élu : tarif modulable, déjeuner inclus**

**14 octobre 2025**

Les réformes territoriales de la décennie 2010 ont tenté d'adapter l'organisation institutionnelle francilienne aux enjeux métropolitains. La carte des acteurs de l'aménagement et du développement de la région capitale en a été profondément bouleversée, les compétences ont été redistribuées, et les chaînes de décision ont évolué. Pour autant, les objectifs initiaux n'ont pas été atteints partout et des ajustements sont encore nécessaires, même si le calendrier des mutations à venir reste incertain.

Cette formation vous permettra de comprendre les évolutions territoriales et d'en décrypter les impacts institutionnels, juridiques et financiers à l'échelle de la région, de la métropole et des intercommunalités. Elle vous proposera une vision à la fois synthétique et complète, ainsi qu'une analyse des conséquences dans différents types de territoire. Elle s'appuiera sur l'expertise de L'Institut Paris Region, qui suit, analyse et établit le bilan de ces mutations et sur des retours d'expérience de territoires.

## Public concerné

- Collectivités locales, administrations déconcentrées, chambres consulaires, Sem, EPF, EPA, SGP.
- Cadres et managers du conseil et d'entreprises privées, agences d'urbanisme.
- Élus et collaborateurs.

## Objectifs

Comprendre les mutations de l'organisation institutionnelle en Île-de-France.

## Compétences visées

À l'issue de la formation, vous saurez :

- décrypter l'actualité et les évolutions à venir ;
- comprendre, de façon globale, les transformations induites par la métropolisation et la réforme territoriale ;
- identifier les leviers et obstacles dans la mise en œuvre de la réforme et repérer des « bonnes pratiques ».

## Outils pédagogiques

La formation alternera exposés théoriques et techniques, illustrations concrètes ; temps d'échanges et travail en atelier.

**Coordination :** Léo FAUCONNET, politiste, directeur de la mission Gouvernance, L'Institut Paris Region.

## Programme

- La réforme territoriale en Île-de-France : les enjeux et les perspectives d'un processus en cours.
- Le Grand Paris et la question métropolitaine : histoire et panorama des acteurs du développement territorial en Île-de-France.
- Les finances locales en Île-de-France : fondamentaux, enjeux et actualités.
- Temps d'échanges : quels effets de ces mutations sur vos institutions et quelles conséquences sur vos pratiques professionnelles ?
- Focus sur la gouvernance du cœur d'agglomération : le système communes/EPT/MGP et l'architecture financière métropolitaine.
- Quelles perspectives et scénarios pour la gouvernance métropolitaine en Île-de-France.



# MAINTENIR LES ACTIVITÉS PRODUCTIVES DANS VOS TERRITOIRES

1 jour

Public: 720 € HT. Élu: tarif modulable, déjeuner inclus

13 novembre 2025

Les activités productives sont généralement mal connues et mal identifiées, particulièrement lorsqu'elles se situent dans le diffus. En Île-de-France, les activités productives peinent à se maintenir dans le tissu urbain et se trouvent progressivement évincées au profit d'usages considérés comme moins nuisants. Elles sont pourtant nécessaires au fonctionnement métropolitain et aux objectifs de réindustrialisation affichés par les pouvoirs publics.

L'objectif de cette formation est de faire le point sur cet enjeu de maintien des activités productives dans les territoires : comment les définir, pourquoi les maintenir, quelles tendances d'évolutions et typologies de lieux productifs ? Quelles méthodes pour identifier les activités qui sont localisées dans le tissu urbain en dehors des ZAE ? Quels besoins des acteurs ? Quels leviers des collectivités pour les maintenir ? Quels sont les dispositifs et outils pour tenter de rendre plus facile l'accès au foncier productif, pour quels résultats ? Quelles limites ?

La formation s'appuiera à la fois sur l'expertise transversale de L'Institut Paris Region et sur des témoignages d'acteurs.

## Public concerné

- Collectivités locales, administrations déconcentrées, chambres consulaires, SEM, SPLA, EPA.
- Cadres et managers du conseil, bailleurs sociaux, acteurs privés et publics de l'habitat.
- Élus et collaborateurs.

## Objectifs

Acquérir des bases pour agir en faveur du maintien des activités productives dans vos territoires

## Compétences visées

À l'issue de la formation, vous saurez :

- comprendre les enjeux du maintien des activités productives dans le diffus ;
- identifier les méthodes possibles et leurs limites ;
- mieux comprendre les besoins des acteurs ;
- identifier les leviers d'action publique disponibles : de la planification aux Foncières.

## Outils pédagogiques

Exposés théoriques et techniques, illustrations concrètes, témoignages de praticiens et temps d'échanges.

**Coordination :** Thierry PETIT, économiste, L'Institut Paris Region.

**Niveau :** Il n'y a aucun pré-requis.

Évaluations : l'évaluation se fait en 3 temps : « en amont » de la formation, une quinzaine de jours avant, « à chaud » en fin de session et « à froid » deux mois après la formation, par l'intermédiaire d'un questionnaire remis à chaque stagiaire.

## Programme

- De quelles activités productives parle-t-on ?
- Pourquoi maintenir des activités productives ?
- Typologie des lieux productifs.
- Quelles méthodes pour identifier et qualifier les activités productives sur votre territoire.
- Leviers d'actions : planification, projets et outils (de la planification aux Foncières).
- Retour d'expérience d'une collectivité locale.

# BÂTIR L'AMÉNAGEMENT CIRCULAIRE

**1,5 jour Public: 910€ HT. Élu: tarif modulable, déjeuner inclus**

18 novembre 2025

Visite de site: 19 novembre 2025 matin

Nouveau modèle de gestion soutenable des ressources, démarche susceptible d'accroître la résilience des territoires tout en réduisant les émissions de gaz à effet de serre, l'économie circulaire est dans l'air du temps. L'intégration de ses principes dans l'aménagement francilien (projets, chantiers, BTP) se développe : comment interpelle-t-elle les projets urbains ? Quels impacts sur les chantiers et les systèmes d'acteurs ? De quelle façon les modes de faire des acteurs des déchets, des matériaux et de la construction sont-ils questionnés par l'aménagement « circulaire » ? Comment les collectivités s'organisent-elles pour planifier et gérer leur territoire de manière plus « circulaire », plus coopérative et plus transversale ?

Cette formation, qui s'appuie sur les travaux de L'Institut Paris Region ainsi que sur des témoignages et retours d'expérience d'acteurs franciliens, répondra à ces questions.

## Public concerné

- Collectivités locales, administrations déconcentrées.
- Aménageurs, bureaux d'études, promoteurs, bailleurs.
- Élus et collaborateurs.

## Objectifs

Acquérir les fondamentaux d'une approche circulaire de l'urbanisme, aux différents stades du cycle de vie du chantier (construction, démolition, gestion des déchets) et au travers des outils de l'aménagement : ZAC, planification urbaine...

## Compétences visées

À l'issue de la formation, vous aurez :

- acquis des connaissances sur l'économie circulaire appliquée au secteur de la construction, sur ses enjeux pour l'Île-de-France et sur son cadre réglementaire ;
- été sensibilisés aux modalités de sa mise en œuvre, de son inscription dans les cahiers des charges des projets d'aménagement, dans les orientations des PLU ou des SCoT ;
- bénéficié des retours d'expérience d'un territoire engagé dans une démarche d'amélioration des cycles de la matière (boucles locales, circuits courts, approvisionnement des projets...).

## Outils pédagogiques

La formation alternera exposés théoriques et techniques, illustrations concrètes, témoignages de praticiens et temps d'échanges. Une visite de terrain sera proposée aux participants.

**Coordination :** Léo MARIASINE et Martial VIALLEIX, urbanistes et spécialistes en écologie urbaine, L'Institut Paris Region.

## Programme

- Présentation du métabolisme francilien, du contexte réglementaire et des enjeux/leviers de l'aménagement circulaire.
- L'intégration de l'aménagement circulaire dans la planification urbaine.
- Témoignages d'acteurs sur un territoire pionnier de l'aménagement circulaire.
- Une matinée de visite dans un territoire engagé de longue date dans une approche circulaire de l'urbanisme et témoignages d'acteurs.

# DYNAMIQUES DÉMOGRAPHIQUES ET IMMOBILIÈRES À L'HEURE DE LA CRISE IMMOBILIÈRE

<b>1 jour</b>	<b>Public: 720 € HT. Élu: tarif modulable, déjeuner inclus</b>	<b>8 décembre 2025 journée</b> (formule généraliste et expert)
<b>2 jours</b>	<b>Public: 1 110 € HT. Élu: tarif modulable, déjeuner inclus</b>	<b>9 décembre 2025</b> (formule expert)

Les experts de L'Institut Paris Region vous proposent, dans cette formation, de décrypter les évolutions démographiques récentes à l'échelle nationale, régionale et locale, ainsi que leurs conséquences possibles à court et moyen terme. Cette formation vous permettra de comprendre (et d'apprendre à mesurer par vous-mêmes dans une matinée en option), les liens entre l'évolution de la population, l'évolution du parc de logements et de son occupation à l'échelle des territoires. Elle vous permettra de vous approprier les dernières projections démographiques de l'Insee publiées déclinées par département en 2023.

Enfin, nous analyserons les effets des crises récentes (Covid, immobilière) sur les conditions de vie, les attentes et les comportements de mobilité résidentielle des Franciliens grâce à des données issues d'enquêtes originales et d'un partenariat avec La Poste Groupe.

## Publics concernés

- Collectivités locales, administrations déconcentrées, chambres consulaires, SEM, EPF, EPA, SGP.
- Entreprises délégataires de services publics et gestionnaires d'infrastructures.
- Conseil et entreprises privées, agences d'urbanisme.
- Élus et collaborateurs.

## Objectifs

Comprendre les évolutions démographiques récentes et les tendances à l'œuvre à l'échelle nationale, régionale et locale, leurs ressorts et leurs conséquences possibles.

## Compétences visées

À l'issue de la formation, vous saurez :

- décrypter les évolutions démographiques récentes en France et en Île-de-France ;
- comprendre les ressorts de ces évolutions, les interrogations qu'elles engendrent et leurs conséquences possibles ;
- connaître les sources de données, les indicateurs et les méthodes pour analyser ces évolutions ;
- apprendre à utiliser le simulateur immobilier pour décrypter et mesurer les évolutions démographiques à l'échelle locale.

**Coordination :** Philippe LOUCHART et François MICHELOT, démographes, L'Institut Paris Region.

## Programme

### Journée du 8 décembre :

- Dynamiques démographiques récentes en Île-de-France et en France et conséquences possibles
- Évolution récente en Île-de-France des disparités socio-spatiales.
- Dynamiques immobilières récentes à l'échelle locale : construction et renouvellement du parc de logements francilien.

### Journée du 9 décembre :

- Impact de la crise immobilière : les mobilités résidentielles en Île-de-France.
- Dynamiques démographiques et immobilières récentes à l'échelle locale (suite) : évolution de la population, du parc de logements et de son occupation.
- Atelier de mise en pratique : utiliser le simulateur immobilier.

### Choix d'inscription possible :

- Formule « Généraliste », 8 décembre 2025 (1j) : je souhaite acquérir et approfondir ma connaissance des dynamiques démographiques franciliennes.
- Formule « Expert » 8 et 9 décembre 2025 (2j) : je souhaite approfondir ma connaissance des dynamiques démographiques franciliennes et manipuler des données.

# INFORMATIONS UTILES

## ORGANISME

Nom de l'organisme	L'Institut Paris Region
Statut juridique	Association loi de 1901
Raison sociale de l'association	Institut d'aménagement et d'urbanisme de la Région Île-de-France
Adresse	L'Institut Paris Region - Formations Campus Pleyad - Pleyad 4 66-68 rue Pleyel   93200 Saint-Denis
Responsable formation	Brigitte GUIGOU
Renseignements et inscription	Béatrice MERCIER, assistante formation Tél. : 01 77 49 79 14 – E-mail : formations@institutparisregion.fr

## INFORMATIONS LÉGALES

Numéro de SIRET	849 810 155 000 28
Code APE	7111Z
TVA intracommunautaire	FR41849 810 155

## PAIEMENT

Titulaire du compte : L'Institut Paris Region  
BNP PARIBAS: Centre d'affaires ÎdF Institutions,  
83 Boulevard Sébastopol – 75002 PARIS  
IBAN n° FR76 3000 4002 7400 0101 3506 458  
BIC n° BNPAFRPPXXX

Par chèque, par mandat administratif, par virement bancaire

La facture adressée vaut convention de formation simplifiée. Un devis ou une convention de formation peuvent être établis à la demande du client.

## TARIFS PROFESSIONNELS

360 € HT pour ½ jour, 720 € HT pour 1 jour, 910 € HT pour 1,5 jour, 1 110 € HT pour 2 jours.

## TARIFS ÉLUS

Collectivités au-dessus de 50 000 habitants: 280 € HT pour ½ jour, 560 € HT pour 1j, 800 € HT pour 1,5j et 860 € HT pour 2j.  
Collectivités entre 10 000 et 50 000 habitants: 245 € HT pour ½ jour, 490 € HT pour 1j, 700 € HT pour 1,5j et 760 € HT pour 2j.  
Collectivités en-dessous de 10 000 habitants: 140 € HT pour ½ jour, 280 € HT pour 1j, 400 € HT pour 1,5j et 460 € HT pour 2j.

**Vous devez vous inscrire sur Mon Compte Elu (<https://www.moncompteformation.gouv.fr/espace-public/compte-elu>) minimum 12 jours avant la date de la session de formation qui vous intéresse.**



# BULLETIN D'INSCRIPTION

Un bulletin d'inscription par personne et par formation

## Internet

Bulletin d'inscription en ligne  
www.institutparisregion.fr/formations  
formations@institutparisregion.fr

## Courrier

L'Institut Paris Region – Formations  
Campus Pleyad - Pleyad 4  
66-68 rue Pleyel 93200 Saint-Denis

## FORMATION

Intitulé : \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_

Tarif : \_\_\_\_\_

## PARTICIPANT

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Fonction : \_\_\_\_\_

E-mail : \_\_\_\_\_

Tél. : \_\_\_\_\_

## ENTREPRISE/ORGANISME

Raison sociale : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_

Ville : \_\_\_\_\_

Code NAF : \_\_\_\_\_

Numéro SIRET : \_\_\_\_\_

### Responsable du suivi de l'inscription

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

E-mail : \_\_\_\_\_

Tél. : \_\_\_\_\_

### Responsable de formation

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

E-mail : \_\_\_\_\_

Tél. : \_\_\_\_\_

### Adresse de facturation (si différente ou prise en charge par un organisme collecteur)

Raison sociale : \_\_\_\_\_

Dossier suivi par : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_

Ville : \_\_\_\_\_

E-mail : \_\_\_\_\_

Tél. : \_\_\_\_\_

En signant ce bulletin,  
j'accepte les conditions générales  
de vente disponibles sur le site Internet

Fait à \_\_\_\_\_

le \_\_\_\_\_

Signature et cachet

Déclaration d'activité de prestataire de formation enregistrée sous le numéro : 11756220575 Nombre de places limité

# RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Les formations se déroulent de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 30.

**Les formations se dérouleront en présentiel mais, si la situation sanitaire l'exige, elles pourront se dérouler en distanciel.**

En présentiel, un accueil café est proposé à partir de 8 h 45 et pendant les pauses. Pour les formations d'une journée ou plus, le déjeuner est inclus.

Les supports de formation (pochette « participant » comprenant des publications, le programme et la liste des ressources) vous seront remis à votre arrivée.

Les diaporamas et les publications de L'Institut Paris Region vous seront envoyés par voie numérique au plus tard trois jours après la formation.

## POUR INFORMATION

Aucun prérequis n'est nécessaire pour participer à nos formations.

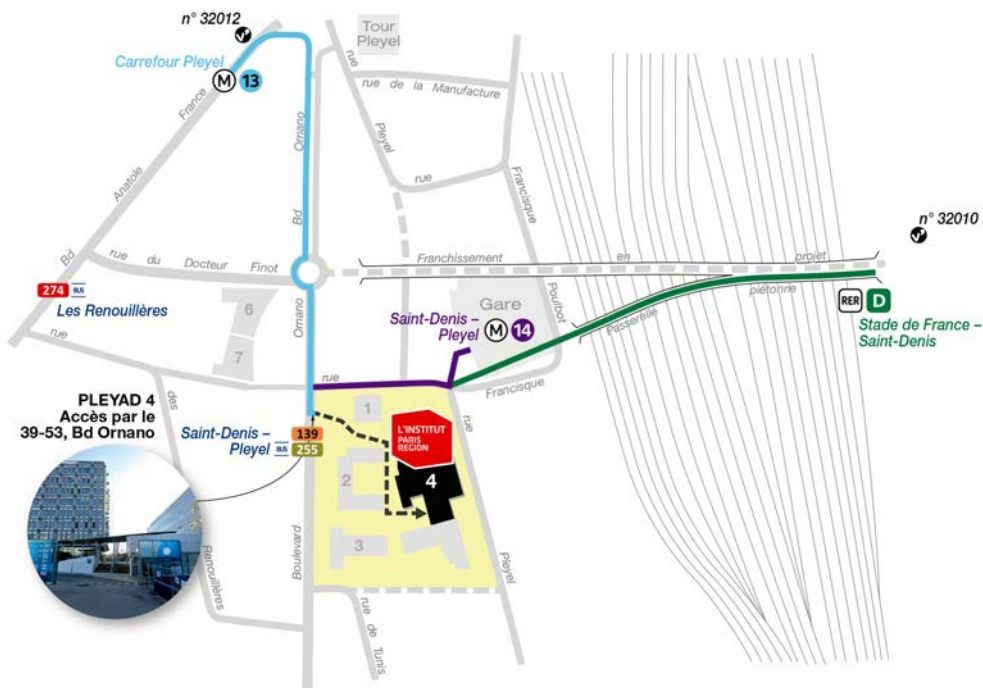
L'évaluation des compétences et des acquis se fait en trois temps : une quinzaine de jours avant, en fin de session et deux mois après la formation, par l'intermédiaire d'un questionnaire remis à chaque stagiaire.

## ACCÈS

Les formations sont dispensées dans les locaux de L'Institut Paris Region :

Campus Pleyad - Pleyad 4

39-53 Boulevard Ornano 93200 Saint-Denis.



## ILS SONT INTERVENUS DANS NOS FORMATIONS

**Des spécialistes de L'Institut Paris Region :** Muriel ADAM, architecte urbaniste. Franziska BARNHUSEN, chargée de projets rénovation énergétique. Marc BARRA, écologue. Sandrine BARREIRO, directrice du département Urbanisme, aménagement et planification. Sandrine BEAUFILS, démographe. Jean BENET, urbaniste. Stéfan BOVE, urbaniste. Carine CAMORS, socio-économiste. Alexandra COCQUIÈRE, juriste-urbaniste. Erwan CORDEAU, spécialiste climat-air-énergie. Anne-Claire DAVY, sociologue urbaniste, experte habitat. Noémie DE ANDRADE, démographe. Damien DELAVILLE, géographe-urbaniste. Hugo DELORT, chargé d'études économiques. Lucile DEWULF, écologue. Marie-Laure FALQUE MASSET, experte stratégie énergétique. Léo FAUCONNET, politiste, directeur de la mission Gouvernance. Valérie FÉRON, statisticienne. Jonathan FLANDIN, écologue, directeur du département biodiversité. Alexandre FLOURY, démographe. Sandra GARRIGOU, chargée de projets plans climat et adaptation. Laurie GOBLED, directrice du Département des Systèmes d'information. Gwendoline GRANDIN, écologue. Brigitte GUIGOU, sociologue urbaniste. Aliénor HEIL-SELIMANOVSKI, architecte-urbaniste. Thomas HEMMERDINGER, directeur du département Énergie-climat. Gabrielle HUART, chargée de projet. Hemminki JOHAN, écologue. Hélène JOINET, urbaniste, experte habitat et politique de la ville. Nicolas LARUELLE, urbaniste. Gilles LECUIR, expert en écologie territoriale. Tanguy LE GOFF, politiste. Grégoire LOÏS, naturaliste. Philippe LOUCHART, démographe. Léo MARIASINE, chargé d'études en environnement et urbaniste. Lucile METTETAL, géographe urbaniste. François MICHELOT, démographe. Julie MISSONNIER, ingénieure agronome. Dany NGUYEN-LUONG, directeur du département Mobilité transports. Téodora NIKOLOVA, architecte urbaniste, ingénieure génie civil. Laurence NOLORGUES, géographe urbaniste. Thierry PETIT, chargé d'études économiques. Frédérique PRÉDALI, économiste et urbaniste transports. Dominique RIOU, ingénieur urbaniste transports. Corinne ROPITAL, géographe économiste. Amélie ROUSSEAU, géographe-urbaniste. Valentin SAUQUES, économiste et expert finances locales. Odile SOULARD, économiste. Christine TARQUIS, chargée d'études senior, analyste économie. Florian TEDESCHI, ingénieur urbaniste transports. Martial VIALLEIX, chargé d'études écologie urbaine.

**Sont aussi intervenus des élus ou représentants de :** la CC du Gâtinais Val-de-Loing, la CA de Saint-Quentin-en-Yvelines, l'EPT Plaine Commune, l'EPT Est Ensemble, l'EPT Grand Paris Sud Est Avenir, l'EPT Boucle Nord de Seine, la communauté urbaine de Grand Paris Seine et Oise, la CA de Cergy-Pontoise, la Région Île-de-France, Métropole du Grand Paris, les communes d'Arcueil, Chaville, Argenteuil, du Perray-en-Yvelines, Montreuil, Ris-Orangis, Issy-les-Moulineaux, Paris, Gennevilliers, Évry-Courcouronnes, du Kremlin-Bicêtre, Plaine Commune Développement, Seine-Saint-Denis Habitat, l'Agence parisienne du Climat, l'Ademe Île-de-France, l'Alec de Saint-Quentin-en-Yvelines, l'ALE de l'Est, l'ALEC-MVE, EpaMarne – EpaFrance, l'Agence de l'eau Seine-Normandie, Île-de-France Énergies, l'Institut de l'épargne immobilière et foncière, la Société des Grands Projets, Île-de-France Mobilités, l'Association des maires de France, Vallée Sud Mobilités, Vallée Sud Hydrogène, Consortium Île-de-France Tiers-lieux, l'association Énergie Partagée, A+ c'est mieux!, ENGIE Solutions, Hysetco, France Hydrogène, la Solideo, l'Association des administrateurs territoriaux de France, Espacité, Ville Ouverte, Exp'AU/AgroParisTech, Chartier Dalix, AH écologie, etc.

**LES  
FORMATIONS**  
DE L'INSTITUT PARIS REGION



**L'INSTITUT PARIS REGION**  
ASSOCIATION LOI 1901

**CAMPUS PLEYAD - PLEYAD 4**  
66-68 RUE PLEYEL 93200 SAINT-DENIS - TÉL. : 01 77 49 77 49